



Véronique CHARTIER
Avocat au Barreau de LIMOGES
Spécialiste en droit immobilier
23 Boulevard Gambetta 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 34 19 71

VENTE JUDICIAIRE IMMOBILIERE EN UN LOT COMMUNE DE LIMOGES 87 280

Un local commercial situé ZAC DE BEAUBREUIL – 87 280 LIMOGES

MISE A PRIX : 60 000 euros
(Frais de poursuite en sus)

Poursuivant initial : Le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « COPROPRIETE BEAUBREUIL » (Bâtiment B), Centre Commercial Beaubreuil, Avenue de Beaubreuil – 87 280 LIMOGES Représenté par son Syndic la SARL MALLET-GUY IMMOBILIER

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 2 NOVEMBRE 2026
à 14 HEURES 30**

**En l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIMOGES
CITE JUDICIAIRE, 23, place WINSTON Churchill – 87 000 LIMOGES**

Dans un immeuble en copropriété situé à LIMOGES (HAUTE-VIENNE) 87 280, ZAC de BEAUBREUIL, cadastré :

Section LR n°72 ZAC DE BEAUBREUIL,

1/ Lot numéro 1 : Une boutique au rez-de-chaussée de 148 m²
Et les 26 / millièmes (26/1 000èmes) des parties communes générales.

Tels que lesdits immeubles s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve et sans garantie de contenance.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de LIMOGES,
- sur le site « avoventes.fr »
- au cabinet de Me Véronique CHARTIER, avocat du poursuivant, 23 Boulevard Gambetta, 87000 Limoges.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat au Barreau de LIMOGES (HAUTE-VIENNE).

**FAIT et rédigé au Cabinet de
l'Avocat soussigné à LIMOGES le 25 septembre 2026
Me Véronique CHARTIER, avocat**